



Septembre 2026

• N°55 •

le chasseur

du Rhône
et de la Métropole de Lyon

Bientôt l'ouverture !



- Actualités
- Réglementation et Sécurité
- Faune Sauvage et Habitat
- Vie des Associations

Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région soutient les chasseurs

- Connaissance de la faune sauvage
- Amélioration des conditions et des locaux de chasse
- Restauration de milieux naturels
- Valorisation de la venaison

2025-2027 : 6,2 millions d'euros mobilisés par la Région

Sommaire

Infos nationales et régionales	p. 2
Actualités et vie de la FDCRML	p. 3
Gestion habitat et faune sauvage	p. 5
Gestion du gibier	p. 7
Réglementation et sécurité	p. 10
Le coin du Piéteur	p. 12
Nature, éducation environnement	p. 13
Associations spécialisées	p. 15
Chiens	p. 17
Vie des Associations	p. 18

Le Chasseur du Rhône
et de la Métropole de Lyon
N°55 - Septembre 2026

Directeur de la publication : Alain BERLIOZ-CURLET
Rédaction et administration :
**Fédération Départementale des Chasseurs
du Rhône et de la Métropole de Lyon**
1, allée du Levant - 69890 La Tour de Salvagny
Tél. 04 78 47 13 33
contact@fdc69.com - www.fdc69.com

Création et réalisation : MULTIS
89 av. de la Poterie - 69890 La Tour de Salvagny
Tél. 04 78 35 62 62 - contact@multis.fr

Ce journal a pu être imprimé avec le soutien financier des annonceurs et la participation de la Commission Communication fédérale. La rédaction leur exprime ses remerciements et invite les lecteurs à leur faire confiance.

Tirage : 8 900 ex. Imprimé sur papier recyclé.

ISSN 2551-1203
ISSN 2551-4504



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes
accompagne les projets des Chasseurs.

Mesdames et messieurs les chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon,

L'ouverture de la chasse se présente et avec elle la promesse de belles émotions et des anecdotes à partager entre amis.

Nous devons mesurer la chance que nous avons d'être animés par une passion aussi prenante que la nôtre. Sachons savourer ces moments de liberté en pleine nature avec, pour beaucoup d'entre nous, nos chiens, fidèles compagnons de tous les jours.

Mais cette activité a aussi des contraintes et doit se pratiquer avec rigueur et le souci constant de la sécurité des chasseurs et des non chasseurs. Sécurité passe par une arme bien réglée et un maniement de l'arme exemplaire. Pour ces deux sujets des dispositifs sont à votre disposition. Réglage des armes : un partenariat nouveau avec le centre de tir de Sainte Consorce. Pour le maniement et l'adresse au tir, dès début septembre, un simulateur de tir sera opérationnel au siège de la fédération à La Tour de Salvagny.

Une enquête nationale conduite par l'IFOP nous montre que la chasse attire et qu'elle a de l'avenir. Je compte sur vous pour la partager, pour cela il faut s'ouvrir, montrer notre passion, accueillir des jeunes chasseurs, se faire accompagner par des amis, des collègues. C'est en montrant la chasse telle qu'elle est que nous recruterons les chasseurs de demain. Comme je l'ai évoqué à notre assemblée générale notre projet de centre de formation à Avenas est en bonne voie et nous permettra de former en nombre des futurs chasseurs.

Pensons également à partager la venaison, l'art culinaire est aussi une des facettes de notre activité. À l'image de la FNC, notre fédération travaille activement sur la mise en place d'une filière, notamment des pistes de travail se développent avec l'abattoir de Saint Romain de Popey qui fédère de nombreux acteurs du territoire.

La chasse fait partie de la vie du territoire, nous l'avons affirmé avec les agriculteurs, les forestiers et les pêcheurs lors du salon des Maires à Arnas en signant ensemble « une charte pour les territoires vivants, responsables et engagés ».

Merci à la Région Auvergne Rhône Alpes, au département et à l'AMF 69 pour leur soutien.

Nous avons eu l'opportunité de rendre visite à plusieurs associations de chasse avec le Vice Président de la Région Philippe MEUNIER pour se rendre compte sur place des nombreuses aides que la région déploie pour notre activité (locaux de chasse, chambres froides, postes de tir surélevés).

Ces soutiens nous permettent de préparer la saison avec enthousiasme et sérieux.

Vive la Chasse !

En Saint-Hubert

Alain BERLIOZ-CURLET,
Président de la FDCRML



CHALLENGE NATIONAL DES CHASSEURS DE FRANCE : LES ÉPREUVES DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE ORGANISÉES DANS LE RHÔNE

La Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon organisera cette année les deux grandes étapes du **Challenge National des Chasseurs de France** :

**l'épreuve départementale
le 10 octobre**

**l'épreuve régionale
le 14 novembre**

Ces manifestations, portées nationalement par la FNC et relayées par les fédérations régionales et départementales, constituent un rendez-vous majeur pour les chasseurs de petit gibier. Comme le rappelle le document officiel, il s'agit d'une épreuve de chasse populaire ouverte à tous les chasseurs et chasseresses propriétaires de chiens d'arrêt ou leveurs de gibier et visant à promouvoir « l'esprit sportif du chasseur dans le respect de la nature ».

Un format exigeant et pédagogique

Chaque épreuve se déroule en deux temps :

• **Présentation du chasseur et du chien**, avec contrôle des documents, de l'arme et des munitions.

• **Épreuve pratique de 20 minutes**, durant laquelle le jury évalue :

- ⇒ l'éducation et l'aptitude du chien
- ⇒ la complicité maître-chien
- ⇒ le comportement du chasseur, notamment en matière de sécurité
- ⇒ la qualité du tir, limité aux oiseaux prélevables



Les meilleurs concurrents seront qualifiés pour la finale régionale, puis éventuellement pour la finale nationale.

ORGANISATION À SAINT DIDIER SOUS RIVERIE À PARTIR DE 7H30 :



**INSCRIPTION AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2026
AUPRÈS DE YOANN VINDRY**

Épreuve départementale 10 octobre 2026	Épreuve régionale 14 novembre 2026
Oiseaux : 2 par chien inscrit	Oiseaux : 4 par chien inscrit
Inscriptions : 25 € par chien , gratuit pour les moins de 20 ans	Inscriptions : 40 €
Repas : 20 € par personne	Repas : 20 € par personne

Un référent FDCRML et une association spécialisée mobilisée

La FDCRML a désigné **Yoann VINDRY** comme **référent officiel** de ces deux manifestations.

L'**ADCPG69**, association spécialisée du petit gibier, sera présente pour accompagner l'organisation.

Un événement au service de l'image de la chasse

Au-delà de la compétition, le Challenge porte une ambition forte : mettre en lumière « une image positive de la chasse et du chasseur » et démontrer que les pratiquants sont « des acteurs de terrain agissant au profit de la biodiversité ».

La FDCRML invite l'ensemble des chasseurs du Rhône à participer ou à venir découvrir cette épreuve moderne, technique et conviviale, qui valorise le travail du chien et la maîtrise du chasseur.

Contact : Yoann VINDRY

téléphone : 06 85 22 84 65 - yoann.vindry@gmail.com

Assemblée Générale de la FDCRML à Loire sur Rhône : Salle comble et des travaux riches qui ont rythmé le Congrès 2026

Monsieur le Maire Pascal GALAMAND et **Monsieur le Président de chasse Nicolas BONY** ont accueilli avec fierté et émotion les 450 personnes présentes lors de l'assemblée générale de Loire sur Rhône.



Un congrès 2026 résolument tourné vers l'avenir.

Le Président a annoncé la mise en place du projet de centre de formation au permis de chasser d'Avenas (projet approuvé à l'unanimité par l'assemblée) afin de garantir une formation de qualité et en mesure d'assumer une demande de plus en plus grandissante.

L'installation d'un cinématr au siège fédéral, le développement d'une filière de gestion de la venaison avec un potentiel partenariat avec l'abattoir de Saint Romain de Popey sont des buts et objectifs concrets dans lesquels la FDCRML souhaite s'inscrire.

Les nouvelles technologies ont été au cœur des sujets abordés pour gagner en connaissance sur les espèces garantissant une gestion durable de leurs effectifs.



Une partie statutaire concise : Le **Président Alain BERLIOZ-CURLET** et le **Conseil d'Administration de la FDCRML** ont abordé l'ensemble des points statutaires avec efficacité et transparence.



Élodie CUBY de la Fédération Régionale des Chasseurs a ainsi pu faire un zoom sur les travaux conduits sur le pilat où la génétique, les balises GPS et les pièges photos ont permis de connaître les déplacements des chevreuils et des sangliers au travers des nombreuses routes, autoroutes et voies ferrées présentes sur le secteur.

Les comptes annuels détaillés par le cabinet Ynelis ont été présentés et certifiés par **Louis-Noël LORANDON, Commissaire aux comptes.**



Christophe BARD, Président du BDF01/69 (Bécassier de France)

a exposé avec brio les travaux conduits en partenariat avec la FNC sur la connaissance des oiseaux migrateurs : des balises GPS, à la photo interprétation des ailes de bécasse faite par l'IA pour connaître l'âge des oiseaux, en passant par les radars ornitho détectant, de jour comme de nuit, les mouvements migratoires à plusieurs milliers de mètres d'altitude.



Jean-Michel DORIER, trésorier a ensuite décrit le budget 26/27.



Jean-François DELAIGUE est revenu sur le rapport d'activité et a pu faire approuver les délibérations avec pragmatisme.



Jean-Christophe CHASTANG, Président de InterProchasse et Président du Syndicat National des Producteurs de Gibiers de Chasse a témoigné des avancées dans la génétique des oiseaux remis dans la nature ainsi que des notions d'épigénétique et de recherche comportementale faisant de la filière française d'élevage d'oiseau une filière d'excellence.

Actualités et vie de la FDCRML

Des personnalités présentes et impliquées dans les projets de la FDCRML



Christian VIVIER-MERLE, Conseiller délégué à la chasse et à la forêt au Département est revenu sur le partenariat tissé de longue date entre la FDCRML et le Département du Rhône. Il a également abordé le sujet de la gestion du grand gibier dans les forêts Départementales. Il a enfin souligné la volonté et l'engagement du Département pour mener à bien le projet de centre de formation du permis de chasser sur le site de La Brunette à Avenas.



Jean-Luc FUGIT, Député, salue dans l'assemblée les chasseurs et leurs représentants qu'il côtoie régulièrement en circonscription. Il aborde longuement le sujet du loup et de la prédation qu'il exerce sur les troupeaux présents sur le secteur du Pilat. Monsieur le Député s'implique à l'assemblée pour permettre l'assouplissement des contraintes réglementaires et permettre des prélèvements.



Philippe MEUNIER, Vice-Président de la Région AURA en charge de la chasse et de la pêche, a pu s'exprimer sur la CPO Chasse qui prévoit plus de 2 millions d'Euros pour la chasse entre 2025 et 2027. Le soutien général de la Région à la chasse et aux chasseurs est réaffirmé par le Vice-Président.



Jonathan GÉRY, Député, intervient à son tour pour affirmer que la chasse fait partie intégrante des territoires.



Xavier CEREZA, Directeur Départemental des Territoires représentant madame la Préfète conclut les travaux de l'Assemblée Générale 2026 en décrivant notamment les modalités réglementaires nécessaires à la mise en œuvre des tirs de défense vis-à-vis du loup.

Formation fédérale au tir d'été 2026 : Un succès en hausse

Chaque année, une formation fédérale relative aux chasses individuelles d'été à l'affût ou à l'approche est dispensée à la FDCRML en mai, avant « l'ouverture » du 1^{er} juin. Le cru 2026 était composé de 29 participants et était animée par Didier DAILLY coordinateur du service technique de la FDCRML et Jean-Marc MONTEAGUDO conducteur de chien de sang.

Cette formation permet d'appréhender à la fois le cadre réglementaire particulier national et départemental et évolutifs de ces modes de chasse. Il permet aussi de visiter les particularités et aspects pratiques à prendre en compte et de voir à partir d'exemples d'association de chasse les organisations mises en place par des territoires de chasse du département



Les 29 participants au siège fédéral avec Jean-Marc MONTEAGUDO et Oskar son chien de race rouge de Bavière

avec parfois un règlement intérieur spécifique.

Un axe a été développé de façon innovante cette année avec une piste artificielle réalisée pour le rouge de Hanovre de Jean-Marc MONTEAGUDO afin de mieux faire connaître la recherche au sang souvent nécessaire.

Beaucoup de nouveaux chasseurs s'intéressent à ces modes de chasse individuels avec armes à feu ou arc qui présentent aussi l'intérêt de pouvoir intervenir en période de dégâts agricoles dans des secteurs où les battues ne sont pas faciles à organiser ou impossible sur certaines périodes.

Dans le Rhône et la Métropole de Lyon, ces chasses discrètes d'été vont concerner le chevreuil, le renard et le sanglier essentiellement entre le 1^{er} juin et l'ouverture générale de septembre.

Collision sur routes avec le grand gibier : une estimation pour le Rhône à partir de chiffres nationaux

Un reportage télévisé d'investigation annonce environ 40 000 collisions annuelles en France avec la grande faune sauvage soit plus de 100 par jour avec un coût entre 3000 € et 6000 € par collision, soit un coût moyen de 4500 €, et un coût global de 180 millions d'euros... Le double environ du coût des dégâts agricoles indemnisés par les chasseurs en France.



des populations et collisions, cela pourrait faire environ $0,00375 \times 180\,000\,000 = 675\,000$ € de coût des collisions routières pour environ 150 collisions à 4500 € ou 225 collisions à 3000 € ou 300 à 2250 €...

On pourrait être en dessous de la réalité avec 300 collisions dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon selon plusieurs autres sources.

<https://www.tf1info.fr/societe/videos/video-accidents-le-danger-des-animaux-sauvages-55704-2406472.html>

En extrapolant au département du Rhône avec 0,25% du tableau de chasse sanglier national et 0,50% du tableau chevreuil donc 0,375%

Un travail est en cours avec le service route du conseil départemental qui gère les routes départementales afin de tenter de limiter le phénomène sur les zones les plus accidentogènes en installant des réflecteurs. Plus d'infos dans un prochain chasseur du Rhône.

Conduite à tenir à proximité des emprises SNCF pour les chasseurs selon la SNCF

Les emprises ferroviaires (voies, talus) de « SNCF Réseau » sont des espaces sécurisés et réglementés. Pour garantir la sécurité de tous, notamment lors des activités de chasse, il est essentiel de respecter des règles strictes. Voici les bonnes pratiques à adopter.

1. Respecter les zones interdites

- Ne jamais pénétrer sur les voies ferrées, les talus ou les zones techniques (signalées par des panneaux ou des clôtures).
- Maintenir une distance minimale de **10 mètres** des voies pour éviter tout risque lié aux trains (déplacement d'air, bruit, visibilité réduite).
- **Interdiction formelle** de chasser sur les emprises SNCF, même en l'absence de circulation ferroviaire.

2. Autorisations et informations

- **Demander une autorisation** : Toute activité à proximité des emprises (y compris la chasse) doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de « SNCF Réseau »
- **Inform** vos interlocuteurs « SNCF Réseau » avant les opérations de battues à proximité directe des emprises.

3. Sécurité et vigilance

- **Éviter les tirs en direction des voies** : Même en cas de ricochet, un projectile peut endommager les infrastructures ou blesser des personnes.
- Ne jamais traverser les voies : Utiliser uniquement les passages autorisés (passerelles, passages à niveau).
- **Signaler sa présence** : En cas de besoin (recherche de gibier blessé, par exemple), contacter immédiatement les agents SNCF.

4. En cas d'incident

- **Arrêter immédiatement l'activité** et quitter la zone.
- **Prévenir les secours (18 ou 112) et contacter « SNCF Réseau »** via le numéro d'urgence affiché sur les panneaux à proximité des voies.
- **Ne pas tenter de récupérer un objet ou un animal** tombé sur les voies sans autorisation.

Collisions avec le grand gibier : Des chiffres parfois impressionnants de « SNCF Réseau » dans le Rhône et la Métropole de Lyon

Dans le cadre du partenariat entre « SNCF Réseau » et la FDCRML une réunion annuelle fait le bilan des actions entreprises comme des battues à proximité des voies SNCF ou les collisions enregistrées.

Le développement récent de populations de grands mammifères peu ou pas chassés dans les zones périurbaines comme à proximité du parc de Lacroix Laval sur Charbonnières et La Tour de Salvagny, conduit à une multiplication des collisions qui impactent le réseau ferroviaire, son fonctionnement et le respect des horaires.

Selon des chiffres nationaux de la SNCF le coût moyen d'une collision de sanglier avec un TGV est d'environ **150 000 €** incluant l'immobilisation de la rame, les retards pris par les rames suivantes, les dégâts maté-

riels, le remboursement de billet. Pour les TER locaux, on arrive à un ordre de grandeur de **100 000 €** par collision de grand mammifère.

Sur ligne classique, chaque collision peut générer jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros de pertes et que cela génère donc pour un secteur comme Lacroix-Laval (avec 5 sangliers et 3 chevreuils heurtés par un train) plusieurs centaines de milliers d'euros sur une année.



Avec les collisions qui se sont multipliées entre 2024 et 2025, les attentes de « SNCF Réseau » pour une régularisation efficace dans les zones peu chassées deviennent très importantes.

Loup : Des attaques d'animaux domestiques et des observations de loup en hausse dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon en 2026

Pendant l'hiver 2025 et le printemps 2026, des observations et attaques avérées ou supposées du grand canidé n'ont jamais été aussi nombreuses dans le département depuis des siècles (il y avait de nombreuses attaques dans la région jusqu'à la Révolution).

Ainsi le beaujolais viticole, les monts du Lyonnais, le Pilat Rhodanien, le secteur de l'Ozon et même la Métropole de Lyon sur le Franc Lyonnais ont été concernés par des faits



Photo prise d'un loup prise par piège photo par Florian BONY à Longes

avérés ou fortement supposés en quelques mois.

Il est vrai que le printemps correspond avec l'automne aux périodes de dispersion les plus marquées chez cette espèce.

Le monde de la chasse par des agents de la fédération et des chasseurs formés à cet effet dans le réseau de corres-

pondants national ont contribué à relever des indices de présence et matériel génétique. Ces données permettent de mieux appréhender le phénomène d'expansion de l'espèce.

Les services de l'état restent prudents sur les données et informations constatées.

Malgré la présence abondante de grands gibiers sauvages, il est constaté de nombreuses prédateurs sur animaux domestiques plus faciles à capturer.

Depuis, l'évolution récente du statut juridique de l'espèce au niveau européen, des chasseurs peuvent être sollicités par les éleveurs pour de potentiels tirs dans des conditions strictes. Une première formation spécifique de chasseurs a été organisée par la DDT à Vaugneray le 24 juin 2026.

En 2025 en France, selon de premières estimations, le nombre d'attaques de loup a augmenté d'environ 10% (4 441 attaques) tandis que le nombre d'animaux victimes a augmenté de 15,1% (12 927 bêtes, surtout des ovins).

NB : Le printemps 2026 a été particulièrement abondant en photos et vidéos de pièges photo des chasseurs capturant des images de loup (Franck BOUDOT à Jarnioux (Porte des Pierres Dorées), Anthony EMMANUELLI à Les Haies...)

Les comptages nocturnes de lièvres dans le Rhône par Indice Kilométrique d'Abondance en Voiture (IKAV)

Depuis de nombreuses années, le lièvre fait l'objet de suivis par comptage nocturne afin de suivre l'évolution des populations à l'échelle du département et au niveau de chaque UC.

Ces suivis portent sur les effectifs d'animaux reproducteurs en fin d'hiver avec le protocole de l'OFB.

Ce sont plus de **58 communes** du Département qui sont concernées pour **498 km de circuit** éclairés et comptés mobilisant **200 bénévoles** qui sont **formés et nommés** par **arrêté préfectoral**.

Il s'agit d'une méthode d'observation nocturne.



Un véhicule parcourt très lentement un itinéraire préétabli.

Quatre personnes sont nécessaires lors de suivi nocturne, soit : deux observateurs, munis chacun d'un projecteur manuel relié à la batterie du véhicule, se tiennent assis à l'arrière et éclairent latéralement les champs situés de part et d'autre de la route ou du chemin, en maintenant constamment le faisceau du projecteur le plus perpendiculairement possible à l'axe de la marche.

Le chauffeur et un secrétaire qui enregistrent les lièvres détectés sur une fiche et une application de géolocalisation.

Cette année 2026, 5 zones de comptage sont en baisse, 2 sont stables et 10 sont en hausse.

Ces comptages donnent un indice départemental de la tendance d'évolution des populations.

Le Renard, un prédateur opportuniste qui se spécialise durant la période d'élevage des jeunes

D'après une enquête réalisée au printemps sur la période 2005-2025, par la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon, en collaboration avec l'Association Départementale des Équipages de Vénérerie sous Terre, il ressort que le Renard, en période d'élevage des jeunes, est un prédateur plutôt opportuniste mais qui se spécialise durant cette phase de l'année.

Ces 20 dernières années, il a été recensé les proies à la disposition des renardeaux sur 2400 terriers. Il a été noté la présence d'au moins un individu de :

- 10 espèces d'animaux domestiques :
Poule domestique sur 70% des terriers, Canard 14%, Pintade 8%, Chat domestique 8%, Mouton (Agneau) 4%, Dinde 2%, Oie 2%, Chèvre (Chevreau) 2%, Porc (Porcelet) 1%, Lapin domestique 1%.
- 43 espèces ou groupe d'espèces de la faune sauvage :
Lièvre brun sur 62% des terriers, Faisan 26%, Lapin de garenne 8%, Canard Colvert 6%, Perdrix rouge 3%, Ragon-din 2%, Chevreuil (Faon) 2%, Buse variable 1%, Corneille noire 1%, Gallinule Poule d'eau 1%, Merle noir 1%, Pigeon ramier 1%, Rat musqué 1%, Rat surmulot 1%, Taupe 1% et aussi Bécasse des Bois, Belette, Blaireau (Blaireautin), Busard cendré, Caille des Blés, Chouette hulotte, Couleuvre, Cygne tuberculé, Ecureuil roux, Fouine, Foulque macroule, Geai des chênes, Genette, Grive draine, Hérisson, Héron cendré, Hibou moyen duc, Lérot, Lézard vert, Martre des pins, Micromammifères, Nette rousse, Pic vert, Pie bavarde, Poissons, Sanglier (Marcassin), Vanneau huppé, Vipère.

De mars à juin, le Renard est en quête de tout ce qui se présente, que ce soit mort ou vif, afin d'assurer le repas de la famille. La fréquence de signalement d'une espèce sur un terrier, est fonction de sa vitesse d'ingurgitation par les jeunes, les petits rongeurs n'occasionnant pas ou peu de relief de repas sont peu identifiés, et sont de ce fait probablement sous-estimés. Elle est aussi relative à l'abondance de l'espèce considérée sur le territoire de chasse du Renard.

En ce qui concerne les animaux de taille supérieure, le Renard a une nette prédilection pour la Poule domestique qui est présente sur 70% des terriers, et le Lièvre brun qui, quant à lui, est présent sur 62% d'entre eux. Tous deux étant sans aucun doute les espèces qu'il côtoie le plus et qui représentent un bon rapport entre l'énergie dépensée pour la capture, et l'énergie apportée.



Chevreaux attributions Saison 2026-2027

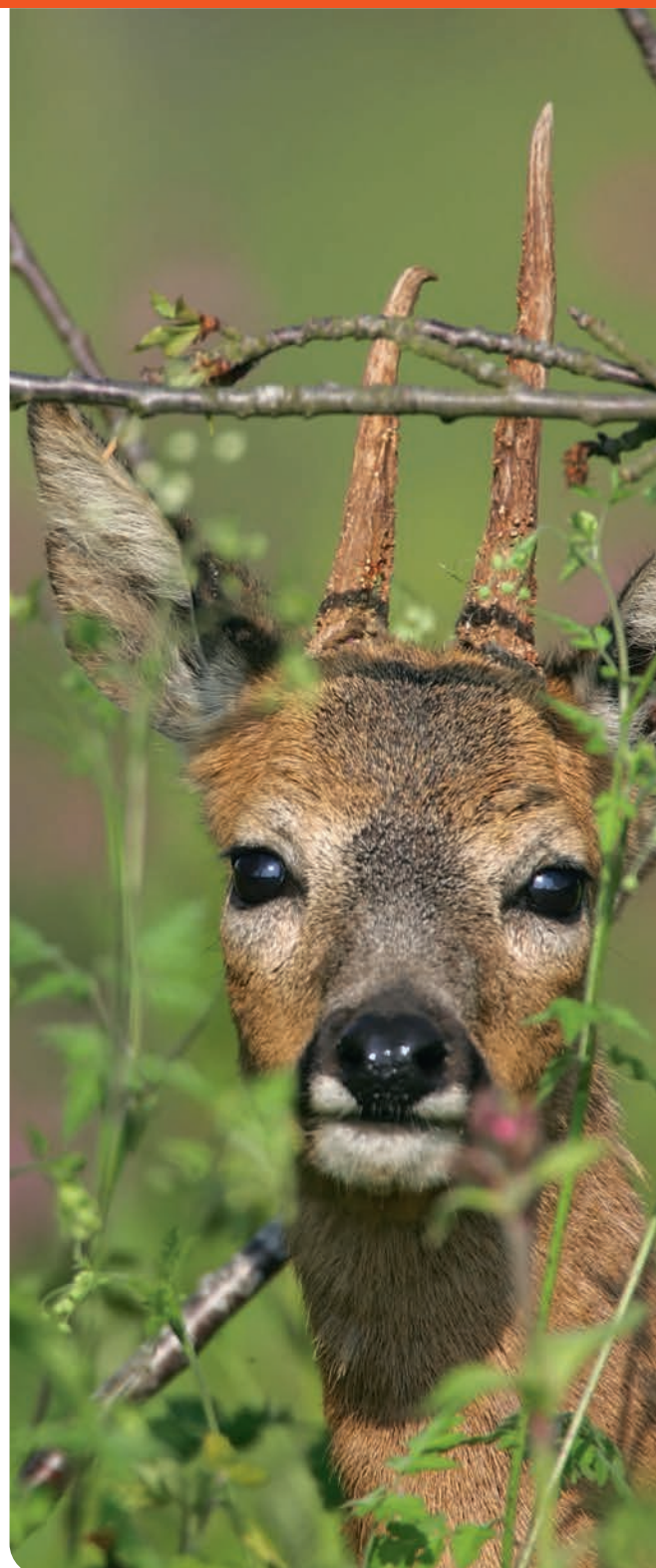
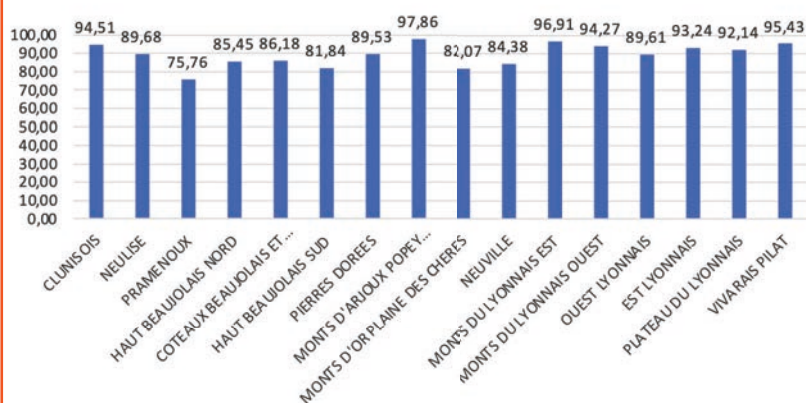
- ⇒ **3379** chevreux attribués (contre **3315** l'année dernière) sur le département du Rhône pour la saison 2026-2027. Dont **2578** adultes et **801** jeunes
- ⇒ **636** brocards attribués en tir d'été (contre **602** l'année dernière).
- ⇒ **318** associations de chasse sur les **395** demandeurs de plan de chasse ont demandé au moins un tir d'été.
- ⇒ **3484** chevreux demandés (contre **3420** l'année dernière).



Les attributions par unité de gestion sont retranscrites dans le tableau ci-dessous

	Adultes	Jeunes	Total	Tir Été
Clunisois	413	139	552	63
Neulise	95	33	128	12
Pramenoux	112	41	153	26
Haut Beaujolais Nord	309	116	425	91
Coteaux beaujolais et vallée de Saône	133	33	166	43
Haut Beaujolais Sud	296	97	393	70
Pierres Dorées	150	40	190	53
Arjoux, Popey et Turdine	103	37	140	28
Monts D'or	137	9	146	31
Neuville	32	2	34	11
Monts Lyonnais Ouest	180	100	280	45
Monts Lyonnais Est	154	47	201	30
Ouest Lyonnais	78	5	83	24
Est Lyonnais	120	30	150	27
Plateaux Lyonnais	122	32	154	36
Vivarais - Pilat	144	40	184	46
Total	2578	801	3379	636

% de réalisation plan de chasse chevreuil par unité cynégétique saison 2025-2026



Ets HERBIN
FABRICANT CLOTURES ELECTRIQUES
71220 CHEVAGNY - SUR - GUYE
Tél. 03 85 24 65 23 - Fax 03 85 24 68 83
www.clotures-herbin.fr
www.clotures-electriques.com

Chasse à l'approche ou affût du sanglier en avril et mai avec autorisation préfectorale

Depuis deux ans, la réglementation nationale et départementale en ce qui concerne la chasse au sanglier a évolué afin de donner la possibilité aux chasseurs autorisés de réguler les sangliers lorsque ceux-ci font des dégâts ou menacent des semis en avril et mai.

Ainsi, au travers d'une démarche administrative simplifiée, la demande effectuée dès fin mars auprès de la Direction Départementale des Territoires avec justificatif d'un exploitant agricole, permet d'avoir un retour d'autorisation rapide par arrêté autorisant l'association de chasse concernée, avec un maximum de 16 chasseurs dont le président, à chasser le sanglier individuellement à l'approche ou à l'affût.

En avril et mai 2026, 36 arrêtés ont été obtenus qui ont permis de prélever deux sangliers dans le département.

La levée plutôt rapide des semis de printemps dans beaucoup de secteurs ont en effet favorisé le peu de dégâts constatés et donc limité le recours aux autorisations préfectorales obtenues préventivement et beaucoup de chasseurs ont privilégié la pose de clôture électrique assortie d'un agrainage dissuasif.



Laie avec ses jeunes marcassins en avril mai

Recherche de trichines viande de sanglier

POUR RAPPEL :

L'analyse est obligatoire si :

- Je commercialise le sanglier
- J'organise un repas de chasse, un repas associatif

Il est vivement conseillé de procéder à une analyse si :

- Cession à des particuliers
- Partage convivial de la venaison entre chasseurs et **confection de charcuteries maison** (saucissons, jambons crus de sanglier...)



La réglementation concernant la recherche de trichines pour la commercialisation de viande de sanglier a évolué depuis le 1^{er} janvier 2024.

Aucune analyse ne peut être réalisée si les échantillons sont congelés.

Une note a été adressée à chaque Président d'association de chasse.

Modalités de centralisation des échantillons au siège de la FDCRML

Les échantillons sont à déposer au siège de la fédération **les lundis**. Les échantillons doivent être frais. Le laboratoire d'analyse de Montbrison vient chercher les échantillons le mardi de chaque semaine et les analyse ensuite. Le coût du transfert sera moindre et le coût total des analyses se verra fortement diminué.

À LA DATE DU DÉPÔT À LA FDCRML, la langue doit être fraîche, c'est-à-dire conservée à +4°C depuis moins de 7 jours après la mort du sanglier.

Les anciens carnets d'examen initial du gibier sauvage (petit et grand gibier) datant d'avant 2022, ne sont plus valables.

Les **nouveaux carnets** sont disponibles auprès de la FDCRML.



Plusieurs ouvrages à votre disposition

La rédaction de plusieurs ouvrages sur les thèmes de l'examen sanitaire, des principales pathologies, des techniques d'éviscération, de découpe ainsi que les différentes possibilités de valoriser sa venaison m'a permis de voir tout l'intérêt que vous portiez à ces sujets.

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de rééditer certains supports et d'éditer deux nouveaux ouvrages.

Ci-contre mes propositions dans ces différents domaines.

Je reste à votre écoute pour tout renseignement. Bien cordialement et en Saint-Hubert.

Pierre ZACHARIE

Tél. : 06 84 24 19 83, mail : pierrealachasse@yahoo.fr



Titre	Prix unitaire
Manuel de l'examen sanitaire des venaisons	10 €
Manuel pratique de l'hygiène des venaisons	20 €
Manuel pratique des anomalies et des pathologies du gibier	20 €
Les zoonoses	25 €
Comment mieux valoriser sa venaison	25 €
Pack complet avec les 5 ouvrages	90 €
10 planches 30 x 60 cm	60 €

Sécurité, au petit et au grand gibier :

Comme pour chaque ouverture, il est important de rappeler.

6 règles d'or pour que chaque jour de chasse reste un bon souvenir*



Règle N°1 : Aucun tir n'est anodin.

À chaque fois que j'appuie sur la queue de détente, je suis conscient et responsable de ce qui peut se passer, de la trajectoire que suivront mes plombs ou ma balle. Je suis toujours soucieux de mon environnement : haies (pouvant dissimuler quelqu'un), maisons, routes, chemins...

On ne doit tirer qu'après avoir formellement identifié son gibier et s'être assuré que l'on pouvait le faire en toute sécurité vis-à-vis de son environnement.

Règle N°2 : Mon arme est chargée uniquement en action de chasse.

L'action de chasse ne débute pas en descendant de la voiture ou en quittant le rendez-vous mais seulement au moment où l'on est prêt à rencontrer le gibier (en chasse devant soi) ou après le signal de début de battue (en chasse collective).



Règle N°3 : Je décharge mon arme pour passer un obstacle et lorsque je rencontre d'autres personnes sur le terrain.

J'ouvre mon arme et enlève les cartouches à chaque fois que je dois franchir un obstacle ou lorsque je rencontre des chasseurs ou des non-chasseurs sur le terrain.

Pour rappel, dans le Rhône et la Métropole de Lyon, il est interdit de se déplacer avec une arme prête à tirer lors des battues au grand gibier.

Règle N°4 : Mon fusil n'est pas un bâton,

Un fusil fermé doit toujours avoir les canons dirigés vers le haut ou vers le sol. Il ne doit en aucun cas servir à « battre » une broussaille...

Simulation d'un tir dangereux



Règle N°5 : Une arme est considérée comme « sécurisée » que lorsqu'elle est ouverte et déchargée.

Je ne me sers donc jamais de la « sûreté » qui ne peut pas empêcher un départ intempestif d'un coup de feu.

De même, je ne mets jamais une arme chargée à la bretelle. Elle est simplement un élément de confort pour me rendre d'un poste à un autre ou pour rejoindre mon véhicule après l'action de chasse.

Règle N°6 : Je suis responsable de mon arme, durant l'acte de chasse, lors d'une rencontre sur le terrain avec un chasseur ou un non-chasseur, après la chasse et chez moi.

*Une plaquette complète de la collection « Le petit livre vert » a été éditée en 2012 sur la sécurité par la Fédération Nationale des Chasseurs. Des exemplaires sont toujours disponibles auprès de la FDCRML.

Rappel sur la formation « Responsable de battue et traqueur armé »

Pour être responsable de battue ou traqueur armé, la formation initiale d'une durée d'une journée est obligatoire dans un département de la région AURA. La prolongation de la validité de cette formation initiale se fait dans le Rhône par la Formation Sécurité Décennale nationale pour les chasseurs du Rhône et de la Métropole.

Dans le Rhône, pour la proroger ou la rétablir au-delà de 10 ans seule la formation sécurité décennale est nécessaire. Pourtant chaque année, des chasseurs soucieux de bien faire se réinscrivent à une formation initiale à Saint Andéol-le-Château... La vigilance du secrétariat fédéral par un passage au crible des inscrits permet de repérer les « assoiffés » de formation et

de laisser de la place à ceux qui n'ont jamais réalisé la formation initiale au nombre de 120 cette année avec 40 inscrits par jour de formation. Ces volontaires « malheureux » mais déjà formés initialement sont renvoyés vers la formation décennale réalisée souvent par E-learning.



Ciblage des armes : un réflexe de présaison nécessaire pour la sécurité et l'efficacité des tirs

À l'approche de cette nouvelle saison, il est important de vérifier le bon état de fonctionnement des armes, le ciblage des optiques et des armes.

Les chasseurs aguerris procèdent eux-mêmes à ces vérifications ou peuvent se rapprocher des armuriers à cet effet.

La FDCRML poursuit sa recherche de partenaires afin de permettre à chacun de disposer d'un lieu et de conseils dans ce sens.

Une nouvelle possibilité est offerte avec le stand de Sainte Consoce (inscription en ligne dans l'espace « formation » de www.fdc69.com).

Enfin, un simulateur de tir sera installé prochainement au siège fédéral pour permettre de manipuler son arme et gagner en adresse et en précision.



Le pas de tir de 50m du stand de tir de Sainte Consoce.



L'ASSUREUR DES CHASSEURS

SPÉCIALISTE DES ASSURANCES CHASSE

- Dommages aux chiens
- Accidents Corporels
- Abri de chasse
- Responsabilité Civile Organisateur de chasse (ACCA, société de chasse, chasse privée, etc...)
- Protection Juridique

Nous contacter :
Tél. 03 81 25 01 10
Mail : terrassur@terrassur.fr

Souscrire en ligne :
<https://terrassur.jassuremonreseau.fr/>





CONVENTION CHASSEURS
Réglage des armes de chasse sur le pas de tir 50m

Durée : 1h

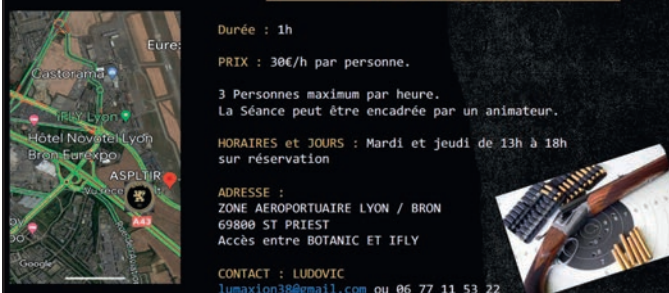
PRIX : 30€/h par personne.

3 Personnes maximum par heure.
La Séance peut être encadrée par un animateur.

HORAIRE et JOURS : Mardi et jeudi de 13h à 18h sur réservation

ADRESSE :
ZONE AEROPORTUAIRE LYON / BRON
69800 ST PRIEST
Accès entre BOTANIC ET IFLY

CONTACT : LUDOVIC
lumaxion38@gmail.com ou 06 77 11 53 22



Découvrez le centre Dans l'1000

Plan d'accès & Contact

DANS L'1000
Chemin d'Epeyssolles
01540 Vonnas



Dans L'1000
Précision et sécurité du tir

S'entraîner autrement dans la pratique du tir

www.dans-le-mille.com

INFORMATIONS

Durée de la séance
1H

Tarif
~~120 €~~ TTC **80 €**

Possibilité de plusieurs participants (maximum 8) sur une même réservation.
Ex: pour un groupe de 8 tireurs, 15€ /pers. pour 1h.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Le Cyné'tir

Sur un écran de 8mx3m vous vous retrouvez plongé au cœur de la battue. La projection de scènes réelles de chasse vous permet de tirer avec votre carabine ou avec une carabine équipée d'un système laser, de visualiser vos tirs et ainsi de vous corriger et de progresser.

De nombreux autres films ou cibles sont également à votre disposition dans un esprit plus ludique ou simulant le tir du petit gibier.



NOUS CONTACTER :

Par téléphone : **04 74 50 85 65**

Par e-mail : contact@dans-le-mille.com

Piégeur agréé et relevé individuel de piégeage

Vous disposez d'un agrément de piégeage, vous devez rendre obligatoirement un relevé annuel d'activité ou de non-activité, dès la fin de la saison cynégétique, soit à partir du 1^{er} juillet de chaque année. Si vous ne piégez plus, merci de le signaler auprès de la FDCRML.

Comment effectuer cette démarche :

- Dans le cas où votre adresse Email est connue par la FDCRML, vous devez avoir reçu début juin un courrier électronique provenant de communication@fdc69.com afin d'effectuer votre déclaration en ligne.

- Dans le cas contraire, vous devez transmettre votre relevé sur papier libre, ou utiliser la partie centrale du carnet de piégeage. Au minimum, le document doit contenir une synthèse des prises de la saison, par espèce.

Vous pouvez également communiquer votre adresse Email à la FDCRML, afin de vous faire envoyer un lien pour effectuer votre déclaration en ligne.

N'OUBLIEZ PAS QUE POUR PIÉGER, VOUS DEVEZ :

- Faire une déclaration de piégeage à la mairie du lieu du piégeage (valable 3 ans)
- Identifier vos pièges avec votre numéro d'agrément
- Avoir l'autorisation écrite du droit de destruction du propriétaire ou du fermier de la parcelle
- Respecter les modalités règlementaires en fonction de la catégorie des pièges que vous utilisez

Le mot du moniteur

À la lecture de ces lignes, le nouvel arrêté ministériel qui fixe la liste des ESOD (Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts) par département est certainement paru.

Cet arrêté valable 3 ans (période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2029) définit les espèces du groupe 2 (renard, fouine, martre, putois, belette, corbeaux freux, corneille noire, pie bavarde, geai des chênes et étourneau sansonnet) qui sont susceptibles d'être piégées dans notre département.

Certaines espèces ne peuvent être classées ESOD que sur une partie de département. Il est très important de consulter cet arrêté.

La collecte de documents et en particulier les attestations de dégâts est déjà en route. L'heure est maintenant à recenser des données pour le classement 2029/2032.

Une observation proche du lac des Sapins.
Des rats laveurs de plus en plus nombreux.
N'hésitez pas à faire remonter vos observations.

Photo : Hubert GINET

Les carnets du piégeur ont été remis aux présidents d'association de chasse qui en ont fait la demande au moment de la commande de fournitures diverses.



Assemblée Générale des Piégeurs du Rhône

Encore une belle assemblée conduite par Chrisitan BOYER (Président) et son bureau. Emmanuel DE GUILLEBON, administrateur du secteur a salué, lors de cette assemblée, la présence et l'investissement quotidien de bénévoles souvent experts dans leur domaine qui sont de plus en plus sollicités localement pour intervenir dans les villes et villages.



Bilan Opération « j'aime la nature propre » dans le département du Rhône et de la Métropole de Lyon

Cette année encore, le week-end du 6 au 8 mars aura rassemblé beaucoup de monde en l'honneur de la traditionnelle journée annuelle de l'opération « j'aime la nature propre » ! Cette année, ce sont 26 associations de chasse qui ont répondu présentes, soit 5 de plus que l'année dernière ! Cette opération s'est souvent déroulée en collaboration avec les mairies qui se sont mobilisées afin d'organiser cette journée.

Cette journée, initiée par la Fédération Nationale des Chasseurs consiste en un ramassage des déchets sur les différentes communes inscrites en rassemblant les différents usagers de la nature (chasseurs, randonneurs, cavaliers, habitants des communes, vttistes, ...). À l'échelle du département, cela aura permis de rassembler plus de 550 personnes d'univers différents soit une centaine de plus que l'an dernier : chasseurs, non chasseurs, adultes comme enfants. Après une récolte importante de déchets de la part des communes représentées, la convivialité aura été mise à l'honneur grâce à un verre de l'amitié.

Cette opération est une réelle opportunité de montrer aux personnes non-chasseurs les différentes actions mises en place par les chasseurs en faveur de l'environnement. De plus, un grand nombre de matériels (gants, gilets, ...) sont offerts aux associations de chasse participantes ainsi que des flyers personnalisés afin de permettre une mobilisation plus importante des habitants et des usagers de la nature des différentes communes !

N'hésitez donc plus et inscrivez-vous l'année prochaine pour initier cette opération sur votre commune ou faire perdurer cette tradition si cela a déjà été fait !

Financé par



Petit retour photo sur cet événement aux quatre coins du département !



Commune de Chabanière



Commune de Ancy



Commune de Corcelles en Beaujolais



Commune de Chamelet



Commune de Vernaison



Commune de Charnay en Beaujolais



Commune de Chasselay

Nature, éducation et environnement



Commune de Saint Cyr sur le Rhône



Commune de Curis au Mont d'Or



Commune de Feyzin



Commune de Saint Didier au Mont d'Or



Commune de Saint Laurent d'Oingt



Commune de Lucenay



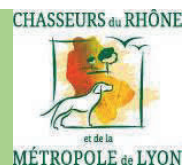
Commune de Poleymieux au Mont d'Or



Commune de Limonest



Bilan Départemental 2026 Opération j'aime la Nature Propre dans Le département du Rhône



26 sociétés
de chasses
participantes

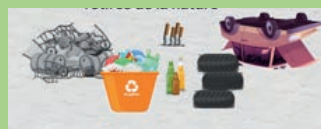
568 personnes
mobilisées
Dont 139 enfants !



Environ 108 m3 de déchets
récoltés

2x plus de déchets ramassés
!!

ALORS, UN GRAND MERCI À TOUS !



Financé
par



Association des Gardes Particuliers du Rhône

Nous avons eu le plaisir d'assister, en tant que président de l'association des Gardes Particuliers du Rhône, à l'assemblée générale de la Fédération des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon. Nous tenons à adresser un grand merci au président Alain BERLIOZ-CURLET, ainsi qu'à toute son équipe, pour leur engagement remarquable dans l'organisation et la gestion de cet événement.

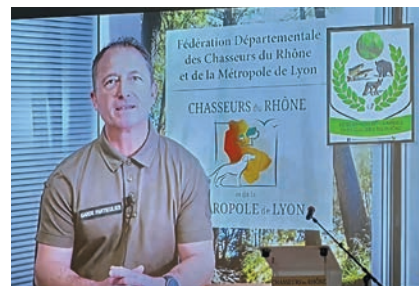
À cette occasion, nous avons eu l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec plusieurs personnalités, parmi lesquelles le Directeur de la DDT, M. CEREZA, avec qui nous avons eu des échanges constructifs concernant la problématique du loup sur notre secteur, le vice-président de la région AURA, Philippe MEUNIER, le représentant de M. Christophe GUILLOTEAU, M. VIVIER MERLE, ainsi que le député de la 11^e circonscription, M. Jean-Louis FUGIT, qui s'est montré attentif à l'aide que pourraient apporter les Gardes particuliers face à cette problématique en proposant de modifier la loi pour que les gardes chasse particuliers assermentés puissent venir en aide aux éleveurs dans la défense et la protection de leur cheptel.

Nous avons aussi salué la présence du député du Rhône, Jonathan GÉRY, et du Maire de Thizy-les-Bourgs, Rémi BERTHOUX.

Nous avons tous convenu que la présence du loup n'est pas compatible avec la pérennité du pastoralisme, essentiel à nos éleveurs.

Nous avons annoncé que l'ensemble des gardes chasse particuliers du Rhône se tiendraient à la disposition du monde agricole en cas de besoin de renfort pour la lutte contre la présence du loup dans les élevages et défendre le pastoralisme essentiel à notre environnement.

Un rappel des lois en cours a été fait lors de notre assemblée générale qui a eu lieu en juin sur la commune de Thizy-les-Bourgs où comme à l'accoutumée le renouvellement des cotisations, les demandes d'assurances pour les gardes, les vêtements et insignes ont été proposées à nos adhérents.



Vous pouvez suivre nos actualités sur notre site Facebook : www.facebook.com/gardesparticuliersdurhone.com

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et une bonne rentrée pour la saison 2026-2027.

En Saint-Hubert, le président,

Fabrice RIVA

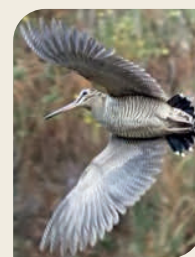
Le **27 avril 2026**, le **CNB69 – Club National des Bécassiers, section Rhône** est officiellement devenu autonome, poursuivant l'héritage du CNB38/69. Cette nouvelle structure a pour mission de **défendre la bécasse**, de **promouvoir une chasse responsable** et de **participer activement aux études scientifiques** menées au niveau national.

Le CNB69 tient à exprimer sa **reconnaissance à Bruno BOUSSIRON** pour la confiance accordée et pour son rôle essentiel dans la gestion du CNB38/69.

Le nouveau bureau du CNB69 rassemble des chasseurs investis et représentatifs du territoire :

- **Thierry STEIN**, président
- **Bernard CLAUZEL**, administrateur
- **Pascal HARDY**, trésorier
- **Christian KALITA**, administrateur
- **Yoann VINDRY**, secrétaire

Chasser le plus possible en tuant le moins possible, est la devise du CNB



Le CNB69 appelle l'ensemble des bécassiers du Rhône à se mobiliser pour faire vivre cette dynamique : participation aux actions de terrain, collecte de données, engagement associatif et transmission de nos valeurs.

La bécasse mérite une défense forte, collective et passionnée. Le CNB69 est désormais là pour porter cette ambition dans tout le département.

Merci de nous rejoindre nombreux !

Pour nous rejoindre, vous pouvez adhérer en vous connectant sur le site : <https://club-national-des-becassiers.assoconnect.com/>

ou en nous contactant par mail : club.national.becassiers69@gmail.com ou par téléphone 07 86 63 06 61

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SE TIENDRA LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE AU SIÈGE DE LA FDCRML. CETTE ASSEMBLÉE EST OUVERTE À TOUS.

Associations spécialisées

Réunion annuelle des instructeurs « chasse à l'Arc » : le Jamboree 2026 A.S.H. Restaurant ROLANDE - Condeissiat

Il y a la fièvre de la chasse, la fièvre de la chasse à l'arc. Il y a la fièvre de la transmission de la chasse à l'arc et de fait, je sais depuis ce Jamboree qu'il y a aussi la fièvre du Jamboree des instructeurs ! Malgré le vent et la pluie, nous avons passé de merveilleux moments chez nos amis alsaciens en 2024 puis nos amis Solognots nous ont reçus en 2023, Bordeaux en 2024 et enfin en Camargue en 2025.

J'ai postulé, traduisant la volonté du CA de l'ASH, pour l'organisation du Jamboree 2026. Notre Président Fédéral, Éric et son Conseil d'Administration nous ont fait confiance. (merci Cyril pour les Emotis).



Depuis, un an de préparation, chercher le site, évaluer les capacités du site, prévoir l'imprévisible, avoir des bras, caler les budgets, aller chercher des subventions, pour que notre région Lyonnaise fasse honneur à sa réputation d'hospitalité et de gastronomie. Convaincre les jeunes musiciens (et les plus anciens) qu'ils étaient capables de tenir une soirée sans avoir répété pour cause d'études, de temps ou d'éloignement. Tout cela ne peut réussir qu'avec la volonté d'un groupe soudé et efficace.

Je remercie donc tout d'abord mon CA d'avoir accepté la prise de risques d'une telle organisation, Amaury, Bassam, Nicolas, Cyril, Thierry, et de l'aide sans faille qu'ils m'ont apporté dans ce projet, ainsi que nos adhérents, Myriam, David, Jérôme, Pascal, Cédric, Grégory, sans les bras et la bonne humeur desquels rien n'aurait été possible. Je remercie la FDCRML, la Fédération des Chasseurs de l'Ain pour leurs présences à notre Jamboree et leur soutien financier. Je remercie ma fille Charly Myers (Sarah) d'avoir fédéré autour d'elle : Daniel, le batteur, Guy le guitariste, Raph le bassiste et la



C'est dans ces conditions que nous avons été accueillis pendant 4 jours par le Restaurant ROLANDE (une institution dans cette région de chasse aux mille étangs, la Dombes) où Elorri et Antoine et leur équipe ont été grandement à la hauteur de nos espérances.

magnifique chanteuse Émilie pour réaliser, une belle prestation.

En dernier lieu, merci à Éric de Lavenne et tout son staff d'avoir élaboré ce premier stage N4. Cette mise en commun des connaissances, ces partages, tirent vers le haut notre passion de la chasse à l'arc et nous honorent. Ces travaux sont uniques en Europe, ils montrent l'exemple en nous permettant de devenir meilleurs dans la transmission de notre passion. Je n'oublie pas les lauréats du BCA qui ont brillamment réussi les épreuves !



« Le Maître (d'école) de Chasse à l'Arc »



Merci d'être venus et rendez-vous chez nos amis Bretons l'an prochain ! Vive la Chasse ! Vive la Chasse à l'Arc !

Michel CARRIER
Président de l'ASH

DRAKO : chien de Saint-Hubert dressé « à pister l'Homme » !

Le Saint-Hubert est un chien courant de grande taille et un limier par excellence, dont les origines remontent à l'époque gallo-romaine. Élevé durant des siècles dans les Ardennes par les moines de l'abbaye de Saint-Hubert, il est réputé pour son flair exceptionnel et ses aptitudes à la chasse du grand gibier. Calme et placide au quotidien, il figure pourtant parmi les chiens au nez le plus fin.

Mais le Saint-Hubert n'est pas seulement un chien de chasse. En France, il est également utilisé par la gendarmerie pour la recherche de personnes disparues.

Le couple formé par Drako et son maître-chien Ludovic G. s'est illustré à plusieurs reprises ces dernières années. En 2023, ils retrouvent une personne âgée à Échalas ainsi qu'un septuagénaire en Haute-Savoie. En 2024, ils localisent

à Poleymieux, 48 heures après sa disparition, une personne désorientée dans les bois.

Le 12 avril 2026, un enfant de deux ans disparaît à Saint-Julien-sur-Bibost après avoir quitté son domicile à pied dans la soirée. Rapidement engagés, Drako et son maître participent aux recherches. Vers 1h15 du matin, le chien retrouve l'enfant à près de deux kilomètres de chez lui, pris dans des barbelés. Malgré une décharge électrique reçue lors du franchissement d'une clôture, Drako poursuit sa quête jusqu'au succès.

Drako et son maître, tous deux chasseurs, sont venus au siège de la Fédération départementale des chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon pour répondre à nos questions.

● Le Chasseur du Rhône : Pouvez-vous nous présenter Drako et ses compétences particulières ?

Ludovic G. : Drako est un chien de Saint-Hubert qui fêtera ses 9 ans en septembre prochain. Après près de deux années de formation, il a été déclaré opérationnel en 2019. Depuis, nous avons réalisé plus de 300 missions et 62 personnes ont pu être retrouvées grâce à son travail. Comme beaucoup de Saint-Hubert, il possède un caractère affirmé, mais aussi très affectueux. Son odorat exceptionnel nous permet de travailler sur des pistes vieilles de plusieurs jours et son endurance est un atout précieux lors des recherches difficiles.



● Le Chasseur du Rhône : Pourquoi la gendarmerie a-t-elle retenu le Saint-Hubert pour la recherche de personnes ?

Ludovic G. : Nous utilisons d'abord des chiens de recherche classiques, comme les malinois ou les bergers allemands, très efficaces dans les premières heures. Au-delà, nous faisons appel aux chiens dits de « piste froide », dont le Saint-Hubert est le meilleur représentant. Son flair lui permet de suivre une trace humaine plusieurs jours après le passage de la personne recherchée. Les premières expérimentations menées par la gendarmerie au début des années 2000 ont confirmé l'intérêt de cette race pour ce type de mission.

● Le Chasseur du Rhône : Comment dresse-t-on un Saint-Hubert à la recherche de personnes ?

Ludovic G. : Nous prenons d'abord nos chiots dans des meutes de chasse. Nous utilisons son instinct naturel de chasse en

le transposant à la recherche humaine. Le chiot apprend progressivement à suivre une odeur précise et associe la découverte de la personne recherchée à une récompense. Avec l'expérience, les exercices deviennent de plus en plus complexes : délais plus longs, milieu urbain, distances importantes et nombreuses distractions.

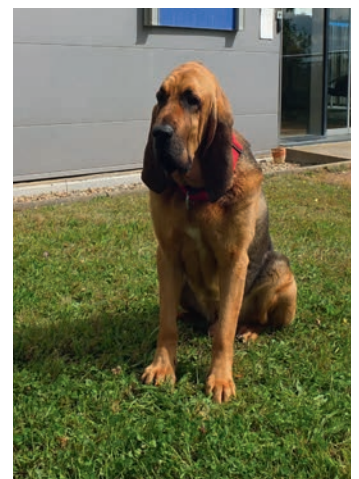
● Le Chasseur du Rhône : Avez-vous dû le détourner de la recherche du gibier ?

Ludovic G. : Oui, c'est une étape indispensable. Nous travaillons régulièrement dans des secteurs fréquentés par le gibier afin qu'il apprenne à rester concentré sur la piste humaine. Le rôle du maître-chien est également de savoir interpréter ses réactions pour détecter rapidement une éventuelle diversion.

● Le Chasseur du Rhône : Le fait d'être chasseur vous aide-t-il dans votre travail avec Drako ?

Ludovic G. : C'est plutôt l'inverse. Mon métier de maître-chien m'a appris à observer le comportement du chien, à lire le terrain et à tenir compte des conditions environnementales. Ces compétences me servent aussi aujourd'hui dans ma pratique de la chasse.

Après plus de 300 missions et de nombreuses vies sauvées, Drako s'apprête désormais à profiter d'une retraite bien méritée auprès de son maître. Une belle récompense pour ce remarquable chien de Saint-Hubert, qui aura consacré sa carrière à retrouver un gibier peu ordinaire : l'être humain.



Carte scolaire des temps jadis !

Par un beau dimanche du mois d'avril, alors qu'il se balade au milieu des étalages hétéroclites d'une braderie de village, Dominique a soudain l'œil accroché par une grande et originale gravure.

Ce n'est pas une gravure ordinaire ... C'est une carte scolaire des temps jadis ! Double face : côté verso, représenté en dessins, le marché du village ; au recto, une évocation de la chasse sous toutes ses formes. Pour un chasseur tel que lui, ce n'est que du bonheur !

En effet, cette carte éducative ancienne déclenche chez Dominique une certaine réminiscence des temps anciens, une belle époque dont il se souvient avec nostalgie. En chasseur invétéré, il ne peut pas passer à côté de cette illustration dédiée à sa passion sans réagir, alors, contre une poignée de billets, le « chef-d'œuvre » change de propriétaire !

De retour à la maison, l'affiche cartonnée, bien accrochée au mur, dévoile ses secrets.

Dominique la contemple avec compassion et émotion ; aussitôt les souvenirs envahissent son esprit, il rêve du temps béni où l'école communale au cœur du village accueillait les gamins ...

À cette époque, la salle de classe sentait la craie et l'encre violette, les crayons grinçaient sur les ardoises. Du haut de l'estrade, devant le tableau noir, en blouse grise, le maître diffusait la bonne parole, en principe instructive et profitable pour chacun dans le respect dicté naturellement.

Chaque semaine, les cartes changeaient. En alternance, un thème nouveau était abordé, expliqué, commenté : le marché, le forgeron, le mécanicien, les pompiers, le cordonnier et d'autres sujets et scènes de la vie courante. La chasse était bien évidemment largement ébauchée, sans peur ni crainte d'une opposition quelconque. Comme le reste, elle s'imposait au quotidien. Bien souvent, l'instituteur était chasseur ; dans la cour du logement de fonction, un brave chien laissait entendre quelques joyeux aboiements.

Les temps ont bien changé ! Ces belles cartes ont été reléguées dans les caves et greniers des mairies, voire – au pire – déchiquetées. Le tableau noir a disparu, remplacé par un écran blanc XXL, les ardoises se sont muées en tablettes connectées, les gamins écrivent maintenant avec des stylets, quand ce n'est pas avec les doigts ! Le maître n'est plus un maître, mais un professeur des écoles, sa blouse grise a mystérieusement disparu, l'estrade s'est volatilisée comme par enchantement, l'odeur de craie a été remplacée par un subtil aérosol désinfectant, parfumé aux senteurs soi-disant essentielles. Et, si par hasard la chasse survient dans les discussions, c'est pour la vilipender, voire la conspuer, à tel point que, si par bonheur quelques gamins sentent venir en



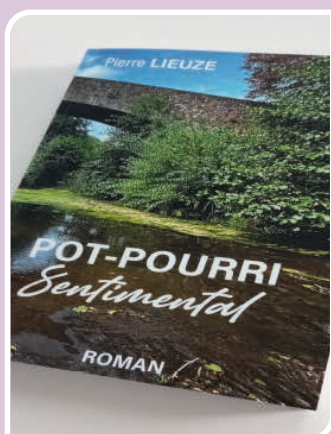
eux la fibre chasseresse, c'est en catimini qu'ils doivent en parler entre eux ! Autre époque, autres mœurs soi-disant... L'école n'est plus ce qu'elle était !

Fort heureusement, il n'est pas interdit d'espérer un retour à des jours meilleurs, même si ce n'est qu'utopie, calembredaines et billevesées.

Maintenant, avec l'IA et les robots humanoïdes, tout est permis. Le virtuel compense et supplée à tout (ou pas loin), mais... heureusement, il manque l'odeur !

Dominique peut encore rêver !

Jean-François DELAIGUE



Un peu de lecture :

Monttrotier, petit village du département du Rhône cache la plume de talent d'un chasseur écrivain.

Dans son livre « **Pot-pourri sentimental** », Pierre LIEUZE, instituteur, bricoleur et homme de lettres, nous délivre un roman riche de souvenirs, d'amour et d'humour ou la chasse y tient quelques belles pages.

À lire sans modération.

À commander chez l'auteur : (pierrelieuze@orange.fr) tél : 04 74 70 14 54

Brevet Teckel : Préserver l'Excellence d'un Chien de Chasse d'Exception

Sainte Catherine, le 29 mars 2026

L'association de Chasse de Sainte Catherine et le club Teckel du Rhône ont organisé le 29 mars 2026 à Sainte Catherine, une journée dédiée au Brevet Teckel, (épreuve sur voie du lièvre) un événement visant à mettre en valeur et préserver les qualités exceptionnelles du Teckel en tant que chien de chasse. Riche en démonstrations et en échanges, avec des participants venant de toute la France, cette journée a permis de souligner l'instinct, le courage et la persévérance qui font de cette race un partenaire de chasse incomparable.



Une Race de Chasse à Préserver

Le Teckel est avant tout un chien de chasse né, sélectionné et perfectionné depuis des générations pour ses aptitudes naturelles : une ténacité à toute épreuve et une adaptabilité à tous les terrains. Le Brevet Teckel joue un rôle essentiel



dans la préservation de ces qualités, en encourageant éleveurs, chasseurs et propriétaires à maintenir les standards qui font du Teckel un chien de chasse d'exception.

Un Engagement pour l'Avenir

Cette journée a confirmé que le Teckel, bien plus qu'un simple compagnon mais est un chien de chasse, dont les qualités doivent être préservées et valorisées. Les organisateurs réaffirment leur volonté de poursuivre cette mission lors des prochaines éditions, pour perpétuer l'héritage cynégétique de cette race d'exception.

L'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale, rappelant que la passion pour le Teckel et la chasse sont aussi une culture de partage et de respect.

Christian GRATALOUP

100 ans les Olmes

Le Chasseur du Rhône félicite les chasseurs de Vindry sur Turdine pour l'anniversaire des 100 ans de la chasse des Olmes. Gibert PERRIN et son frère Bernard ont reçu une distinction de la FDCRML pour leurs nombreuses années d'investissement. Une magnifique organisation (messe, verre de l'amitié, repas...) pour cette journée où les sonneurs ont encore brillé pour leur représentation.





Lucas, 16 ans : une première année de chasse déjà bien remplie

À seulement 16 ans, Lucas PERRET vit sa première année de permis de chasse avec une passion débordante. Depuis son plus jeune âge, il accompagne son père sur le terrain, une transmission familiale qui s'est renforcée lorsque son grand-père lui a offert son premier fusil. Déterminé et déjà très investi, le jeune chasseur a rejoint l'association de chasse de Vaugneray et participe assidûment à chaque battue.

Le premier dimanche d'ouverture restera gravé dans sa mémoire : Lucas prélève ce jour-là un lièvre de **4,150 kg**. Quelques semaines plus tard, lors de sa toute première battue officielle, il réalise un second exploit en tuant un sanglier de **58,50 kg**. La saison continue sur sa lancée, avec le tir d'un brocard — un prélèvement difficile qui lui demandera **trois balles** avant de maîtriser l'animal.

Enfin, au mois de novembre, c'est entre amis qu'il connaît une nouvelle émotion forte : la **première bécasse** de sa jeune carrière, symbole d'un apprentissage qui ne fait que commencer.

Avec un tel début, nul doute que Lucas a devant lui de nombreuses saisons prometteuses, guidé par la passion, la famille et le respect de la chasse.

Messe Saint-Hubert
le mardi 3 novembre 2026 à 19 h, à Beaujeu.

Point de Rencontre des Secours en Forêt (PRSF)



Le travail des chasseurs pour implanter les PRSF en forêt se termine.

Félicitations à tous les bénévoles mobilisés cette action d'intérêt collectif.

Exemple ci-contre de la chasse communale de Vauxrenard et de la chasse particulière de la Roche à Jullié.

François MANISSIER

Notre ami François nous a quittés le 14 mars 2026

Sa passion pour la chasse, ses chiens courants, la nature l'ont amené à postuler pour un poste de Lieutenant de Louveterie en 2004, fonction qu'il assurera jusqu'en 2013 atteint par la limite d'âge.

Entrepreneur de plâtrerie-peinture à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, il connaissait par cœur son secteur du Nord-Ouest Lyonnais et ses relations professionnelles étaient souvent les mêmes dans le domaine cynégétique ce qui lui permettait de régler les différentes missions avec habileté et bon sens.

C'était un homme discret et très attachant.

Au revoir François



Assurance accidents de la vie : vous êtes vraiment couvert au quotidien.

Bricolage, loisirs, sport, tâches domestiques... protégez votre famille des aléas du quotidien⁽¹⁾.

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Crédit Mutuel

Lyon Ouest Vaise

22 rue Sergent Michel Berthet – 69009 Lyon

2 rue du 24 Mars 1852 – 69009 Lyon

Tél. : 04 37 70 39 07 – Courriel : 07312@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,9 millions de clients-sociétaires.

(1) Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans la notice d'information disponible auprès de votre Caisse.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° Orias : 07 003 758. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM IARD SA, entreprise régie par le code des assurances. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Le Salon des Chasseurs de Migrateurs

**11 et 12 juillet
2026**

*à Cayeux-sur-mer
(D3 - Route de Brighton)*

**ENTRÉE
5 €**

SALON DES
migrateurs

Animations

- Foire aux appelants • Ball-trap spécial migrateurs
- Plateau d'or • Concours de meilleures chanteuses
- Concours de siffleurs • Présentation de chiens
- Championnat du monde de lancer de blettes.

info@salondesmigrateurs.com / www.salondesmigrateurs.com / 01 34 78 22 22



1000 m² de produits chasse et tir, **9 spécialistes** dont **2 armuriers** à votre disposition, **900 armes en stock**, stand sanglier courant sur rendez-vous !

Pack Affût – Savage Axis XP Black gén.2

CAL. 222R/243w/308w/3006SPRG

899€
699€

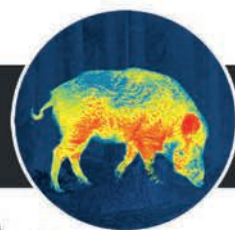


+ lunette 3-9x40
+ montage/réglage 100m
+ 1 boîte de balles / 4+1 coups / canon fileté

avec possibilité de rajouter un modérateur de son Nielsen

292€
199€

Pulsar - ACTION XQ19 COMPACT



PULSAR



soit 90€ de remise

980€
890€

Portée de détection : 750m • Poids : 250g • Résolution d'écran : 640x400 pixels • Résolution du capteur thermique : 384x288 pixels • Mémoire interne : 64Go • Autonomie de la batterie : jusqu'à 8 heures • Agrandissement : 1,5x • Zoom numérique : 1-4x

Consultez-nous pour l'ensemble de la gamme lunette et monoculaire thermique

Sühlberg Sporting/Trap - cal.12/76

Fusil superposé – canons 76 cm – bois Grade 2
Monodétente sélective – éjecteur – éprouvé acier
Busc réglable en option : +150 €

999€
949€

SÜHLBERG



GARANTIE
5 ANS



EXCLUSIVITÉ PISTEURS

PISTEURS a sélectionné les fusils SÜHLBERG pour leur excellent rapport qualité / prix. Le pack Jeune Chasseur est une opportunité à saisir !

Contenu du Pack : Fusil Sühlberg Cal. 20/76 ou 12/76 - Fourreau Pisteurs 132 cm - Boîte de 25 cart. Pisteurs Super Frap Cal. 12/70 - BJ - 36 g - N° 6 - Boîte de nettoyage - Aérosol d'huile Pisteurs 150 ml - Porte-permis Pisteurs - Casquette orange Pisteurs

Catégorie C - Vente libre sur présentation du permis de chasser ou d'une licence de tir - Soumise à déclaration. Textes sauf erreurs typographiques. Photos non contractuelles - Offres valables dans la limite des stocks disponibles. - Conception Unifrance

Dans votre Armurerie **STÉFLO**, nous vous proposons des facilités de paiement en 2, 3 et 4 fois !



PISTEURS

CHASSE • TIR • NATURE



Retrouvez votre spécialiste :

STÉFLO

Allée Caillotières ZAC d'Épinay
69400 Gleizé - Villefranche-Sur-Saône

04 37 55 14 10

steflo.chasse@orange.fr

www.armurerie-steflo-lyon.com

www.pisteurs.fr

